Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association

Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 1 (1928)

Heft: 2

Rubrik: Boîte aux lettres

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

faux pittoresque à pignons et tourelles comme à l'imitation pompeuse du XVIII me siècle. La maison reprend vie par l'adaptation parfaite au terrain, l'étude approfondie des plans, l'aménagement confortable de l'intérieur, la réalisation par des moyens techniques modernes. C'est sur ces bases que le talent de nos jeunes architectes leur a permis de créer des habitations qui possèdent un charme indéniable si ce n'est même une élégance presque monunfentale (par ex. Wenkenhalde, p. 117).

Le profane comme l'architecte trouveront donc dans cet ouvrage fort bien présenté une documentation du plus haut intérêt.

A. H.

Notre Enquète.

Que doit être une cuisine?

Jusqu'à ces dernières années la question de savoir comment devait être disposée une cuisine ne se posait pas. Dans la plupart des ménages, on tenait à possèder une grande cuisine, qui servait en même temps de chambre commune et oû la famille prenait ses repas. Aujourd'hui l'on se fait dans certains milieux, une conception différente de la cuisine. On veut en faire une sorte de laboratoire servant uniquement à la préparation des aliments, ce qui permet d'en réduire considérablement la surface.

La cuisine-laboratoire peut être ou bien complètement séparée de la chambre commune, ou bien constituer une sorte

d'annexe de cette pièce.

Les avis étant très partagés quant à la façon de concevoir la cuisine dans les logements modernes, nous nous proposons d'ouvrir nos colonnes à ceux de nos lecteurs qui voudront bien nous faire part de leurs opinions sur cette question très actuelle.

Nous demanderons également à quelques uns de nos collaborateurs d'exposer les expériences qu'ils ont faites à ce sujet.

Boîte aux lettres.

Signature:

Nous recevons la lettre suivante: $M \dots$

Comme ancien abonné de «Wohnungswesen» j'ai un plaisir particulier de voir enfin paraître une édition en langue française de cette revue. Il ne vous sera peut être pas indifférent de connaître les désirs de vos nouveaux abonnés: et c'est pourquoi je me permets de vous demander de ne pas oublier la petite rubrique concernant les travaux de jardinage qui est si bien rédigée dans la revue soeur.

Merci d'avance et recevez, etc.

Nous sommes très reconnaissants à tous les abonnés qui nous adresseront ainsi leurs désirs au sujet de la rédaction de notre Revue; nous y voyons une preuve d'intérêt et nous efforcerons d'y répondre le plustôt possible. (La Rédaction).

Union Suisse pour l'Amélioration du Logement SECTION ROMANDE

Publications.

Normes pour la construction: menuiserie, fermente et taille, portes et fenêtres

7 planches sur papier blanc

fr. 1.65 fr. 2.—

7 planches sur papier calque (établies par la Commission romande de normalisation).

Propositions concernant la réglementation de l'extension des villes et la police des constructions au point de vue de l'habitation (établies par la Commission romande de nor-

fr. 0.20

malisation)

Etude expérimentale de la transmission de la chaleur par quelques matériaux de construction par A. Dumas, ingénieur, professeur à l'Université

de Lausanne. (une brochure de 24 pages, 8 clichés, 3 graphiques)

fr. 1.50

(pour les membres de la Section romande fr. 1.20).

Vient de paraître: en vente au Secrétariat de la Section romande U. S. A. L.

«Kleinhäuser» - Petites habitations familiales.

Maisons-types construites sur l'initiative de l'Union suisse pour l'amélioration du Logement. Texte allemand et français, 125 pages, avec illustrations: plans, coupes et façades de maisons exécutées.

Edité sous la direction de H. Eberlé, architecte, Neuland Verlag S. A., Zurich. broché fr. 3.50 (pour les membres de la Section romande fr. 3.—).

S'adresser au Secretariat de la Section romande de l'Union suisse pour l'Amélioration du Logement Rue du Lion d'Or 2. Lausanne

Pour les envois par la poste, port en sus. Conditions spéciales pour commandes de plus de 20 exemplaires.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Le soussigné, membre de la Société coopérative d'Habitation Genève, désire s'abonner au journal de l'Habitation et demande à recevoir le subside de fr. 1.50 alloué par la Société, le coût de l'abonnement étant ramené ainsi à fr. 2.—par année.

4	s for Real	Prénom	
	•••••		

le			
	le		

A envoyer au secrétaire de la Société coopérative d'Habitation, Genève, rue du Rhône, 49.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Le soussigné déclare s'abonner pour un an au prix de frs. 6.— à la Revue

L'HABITATION

Organe	de	l'Union	suisse	pour	l'amélioration	du	logement
Nom:							
Adresse	exa	acte:					
Signatur	e e	t date:		*******			**********

A envoyer avec affranchissement de 5 cts. à l'Administration de l'HABITATION, Baeckerstrasse 38, Zurich 4.